

Les personnels du collège Guy Môquet

à
Madame la Directrice Académique de l'Éducation Nationale Anne-Marie Bazzo

s/c M Moissi, chef d'établissement

à Villejuif, le 03/10/2023

Objet : demande d'audience

Le 3/10/2023, les personnels enseignants et de vie scolaire du collège Guy Môquet réunis en heure d'information syndicale, déplorent le manque criant de moyens avec lesquels on leur impose d'accomplir leur mission.

En effet, la gestionnaire de l'établissement est absente depuis la rentrée et jusqu'au 27 octobre sans qu'aucun remplacement ne soit envisagé. Alors que l'établissement a reçu une importante dotation dans le cadre de « Notre École Faisons La Ensemble », les personnels sont dans l'impossibilité de faire passer la moindre commande pour la mise en place des projets.

En outre, les classes sont très chargées : dans une classe de 5^é, lorsque les élèves d'UPE2A sont inclus, il a 32 élèves. Comment accompagner correctement chaque élève dans de telles conditions ? Il est impensable d'envisager de ne pas accueillir d'élèves. Cette question des effectifs, et des conditions dans lesquelles accueillir des élèves à besoin particulier au sein de nos classes, est d'autant plus prégnante que notre établissement accueille aussi un dispositif ULIS : 14 élèves sont donc inclus dans des classes, sur différents niveaux, dans de nombreux cours. Or, depuis la rentrée, nous avons appris incidemment que la dotation que nous avons pour leur AESCO était réduite, passant de 40h à 30h. Nos élèves ne peuvent, dans de telles conditions, être inclus dans les classes sans un accompagnement adapté.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous recevoir en audience afin de pouvoir vous exposer nos besoins et nos revendications, à savoir :

- une réduction conséquente des effectifs dans chaque classe pour permettre l'accueil de tous les élèves,
- l'augmentation de la dotation AESCO pour accompagner tous les élèves qui en ont besoin
- et le remplacement de notre gestionnaire.

Dans l'attente d'une réponse à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre profond attachement au service public de l'éducation.

Les personnels du collège Guy Môquet